

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2019

Membres présents : 12

Membres excusés : 3

M. Jean-Louis VRAY (pouvoir à M Didier POMMIER)

Mme Isabelle TISSOT (pouvoir à Mme Bernadette EL ASRI)

Mme Isabelle DELORME (Excusée)

Secrétaires :

Bernadette EL ASRI - Pierre PONTVIANNE

Approbation du compte rendu de séance du 29 novembre 2019

Personnel :

- Point sur les arrêts de travail
- A partir du 1^{er} janvier 2020, Mme Murielle PAGNEUX travaillera à la mairie environ 17 heures par semaine.
- Mme Charlène MAGALHAES, actuellement en contrat aidé, bénéficiera d'une formation CAP Petite Enfance par correspondance pour un coût de 589 euros.

Ecole :

- Grèves du 5 et du 17 décembre 2019: pas de cantine, un service minimum d'accueil a été assuré par la mairie. Une subvention pourra être allouée.

Travaux en cours :

- Maison Gites : Une réunion avec les entreprises a eu lieu le 18 décembre 2019. Les marchés sont signés. Le travail de désamiantage commencera le 20 janvier 2020. Le maçon devrait intervenir à partir du 17 février 2020. La fin des travaux est prévue pour septembre 2020.

Recensement de la population :

Il aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020.

Syndicat des Eaux de la Citre à la Mare :

Il serait possible de maintenir le syndicat pour six mois mais le Conseil Syndical a décidé de le dissoudre au 31 décembre 2019.

Toutes les factures sont prêtes et seront éditées en janvier à l'entête de Loire Forez.

Les travaux du Crozet sont terminés.

Aménagement de la bibliothèque en 2020 :

Une demande de subvention au titre de l'enveloppe de solidarité sera à déposer fin 2020 pour l'aménagement de la bibliothèque.

Fourrière animale :

Une délibération est prise concernant la convention fourrière animale pour 2020 (prise en charge et transport d'un animal).

Vente de quelques m2 de terrain de la commune à Monsieur ORIOL Louis (Prés Cachard) :

Elle aura lieu le 7 janvier 2020.

AGEDI :

Délibération pour accord de modification des statuts.

Questions diverses :

- Distribution des colis CCAS en cours.
- Préparation des vœux du vendredi 17 janvier 2020 en cours : les commerçants seront sollicités.
- DIA DEBIEBRE à MARTIN – SILVA DO LAGO : la commune ne préempte pas.
- Vœux du personnel : jeudi 16 janvier à 18h15

Prochain Conseil Municipal vendredi 24 janvier 2020 à 20h30